

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND**

7 février 2011	Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, lundi le 7 février 2011 à 19h30, sous la présidence de Monsieur Réal Pelletier, maire.
Présences	Sont aussi présents, les conseillers suivants : Daniel Boucher, Marielle Cartier, Ginette Lamoureux Messier et Clément Galipeau.
Absences	Les conseillers Serge Courchesne, Richard Désourdy ainsi que l'inspecteur municipal, Luc Marchessault sont absents.
Autres présences	La directrice générale, Jacqueline Chisholm ainsi que dix citoyens sont aussi présents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la prière et après avoir constaté quorum, Monsieur le maire Réal Pelletier ouvre la séance, présente l'ordre du jour et demande son adoption.

1. Prière

ADMINISTRATION

2. Présentation et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2011
4. Comptes du mois payés et à payer
5. Adoption d'un règlement concernant la rémunération du maire et des conseillers
6. Taxes à recevoir / Vente pour taxes
7. Radiation des taxes 2002 et suivantes
8. Formation sur l'adjudication des contrats municipaux et ses nouvelles règles offerte par la M.R.C. de Brome-Missisquoi
9. Réception de la ristourne de la MMQ
10. Dossier de réclamation aux assureurs pour le 177 avenue Champlain
11. Demandes au Pacte Rural 2011

COMMUNICATIONS

12. Compte-rendu de la rencontre du comité des communications

SECURITÉ PUBLIQUE

13. Rapport du chef pompier
14. Commandite des premiers répondants pour l'Exposition de Bedford

VOIRIE MUNICIPALE

15. Rapport de l'inspecteur municipal
16. Droits sur les carrières et sablières
17. Plaintes contre le déneigement des avenues
18. Résolution acceptant une permission de voirie annuelle du Ministère des Transports
19. Suivi des peupliers sur le chemin Champlain
20. Panneaux « Défense de stationner » - Domaine de Lafayette

HYGIENE DU MILIEU

21. Vente de végétaux à la M.R.C. de Brome-Missisquoi

URBANISME ET ZONAGE

22. Rapport de l'inspecteur en bâtiments
23. Proposition pour la création d'un organisme de développement économique et communautaire
24. Entrée en vigueur de l'entente concernant l'abattage d'arbres

LOISIRS ET CULTURE

25. Ouverture d'un compte à la Caisse Populaire pour le comité de la Station Communautaire
26. Service d'entretien horticole au centre communautaire, au 203 rue Philips et au parc du secteur Philipsburg
27. Accès des citoyens à la bibliothèque Léon-Maurice-Côté de Bedford

AFFAIRES EXTERIEURES

28. Rapport de la MRC
29. Bourses d'étude 2011
30. Demande de contribution financière par La Tournée des 20
31. Autorisations demandées par la S.I.T.E. concernant l'évènement de la CCLACC
32. Projet de bouées riveraines de sensibilisation concernant les tortues de la baie Missisquoi, à l'attention des usagers nautiques

33. Varia -

-

-

34. Levée

11-02-017 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : L'ordre du jour soit adopté tel que présenté en laissant le VARIA ouvert jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉ

11-02-018 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : Le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2011 soit adopté tel que rédigé et lu par les membres du Conseil.

ADOPTÉ

4. COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER

Les comptes suivants sont présentés pour acceptation :

TOTAL DES SALAIRES PAYÉS EN JANVIER 2011 : 13 372.25\$

LISTE DES COMPTES PAYÉS EN JANVIER 2011 :

C1100052	Receveur général	3 542.70
C1100053	Ministre du revenu du Québec	8 032.64
C1100054	Hydro-Québec	578.28
C1100055	Telus	506.58
C1100056	Société canadienne des postes	215.52
C1100057	Société canadienne des postes	673.29
C1100058	Rose Claire	640.00
C1100059	L'Ass. des directeurs municipaux du Qc	410.13
C1100060	Fabrique Notre-Dame-de Lourdes	1 500.00
C1100061	Ass. Chefs en sécurité incendie du Qc	220.11
C1100062	Comm.Scolaire du Val-des-Cerfs	125.00
I0110001	Bell Mobilité pagette	208.62
I0110002	Bell internet Haute Vitesse Affaires	87.66
I0110003	Bell Mobilité	315.26
I0110004	Bell Internet haute Vitesse Affaires	75.14
I0110005	Bell Internet Haute Vitesse Affaires	86.53
I0110006	Hydro-Québec	380.45
I0110007	Hydro Québec	339.55
I0110008	Hydro Québec	1 033.70
I0110009	Hydro Québec	205.93
I0110010	Bell Canada	97.58
I0110011	Bell Canada	55.94
I0110012	Bell Canada	280.33
I0110013	Bell Canada	248.23

Total des comptes payés 19 859.17 \$

LISTE DES COMPTES À PAYER :

C1100063	Jacqueline C. Chisholm	67.76
C1100064	Colette Litjens	996.84
C1100065	Luc Marchessault	710.50
C1100066	Jacques Pelletier	161.00
C1100067	Serge Courchesne	72.44
C1100068	Ville de Bedford	1 473.76
C1100069	Régie Intermun. Élimination Déchets	1 775.11
C1100070	Christiane Dubé	168.00
C1100071	Arlette Arpin	168.00
C1100072	Techno Contrôle 2000 inc.	511.42
C1100073	Les Pétroles Dupont inc.	11 454.42
C1100074	Propane du Suroit	2 414.08
C1100075	Aquatech Soc. Gestion de l'eau	1 376.85
C1100076	Graymont (Qc) inc.	710.05
C1100077	Les Editions Juridiques FD	170.23
C1100078	Jacques Benoit	136.31
C1100079	Federation Québécoise des municipalités	9.69
C1100080	Groupe CCL	684.44
C1100081	Hugh Symington	42.38
C1100082	Papeterie Coupal	471.81
C1100083	Financière Banque Nationale inc.	1 513.60
C1100084	CDS Produits de Bureau inc.	88.11
C1100085	J.O. Lévesque Ltée	193.58
C1100086	Raymond Marie-Claire L.	187.87
C1100087	Pièces d'Autos de Bedford	1 359.14
C1100088	Rainville automobile (1975) inc.	16.42
C1100089	Sifto Canada inc.	15 289.32
C1100090	Renaud Foto	159.15
C1100091	R. Nicholls Distributors inc.	224.01
C1100092	Distributions Econo-Mousse	79.64
C1100093	Vikanne enr.	42.14
C1100094	G.D.B. inc.	36.01
C1100095	Services sanitaires G. Campbell inc.	148.10
C1100096	P.A. Le Riverain-Bedford	197.59
C1100097	L'homme & fils enr.	121.23
C1100098	Entreprises Électriques de Bedford	79.75
C1100099	Location Florabec inc.	777.56
C1100100	Atelier de mécanique mobile de l'estrie	1 678.49
C1100101	Gisèle Frégeau	1 278.00
C1100102	Restaurant chez Pépé	158.53
C1100103	Ville de Cowansville	351.07
C1100104	Quincaillerie Best	86.42
C1100105	Domaine du Ridge	597.57
C1100106	Groupe Maska inc.	746.97
C1100107	Concassage Pelletier inc.	1 131.77
C1100108	Alto Communication	287.81
C1100109	CSE incendie & sécurité inc.	243.06
C1100110	Francis Picard	78.61
C1100111	Sani-Eco inc.	595.09
C1100112	Sylvie Smith	411.26
C1100113	Réseau Mobilité Plus	214.12
C1100114	S.P. Groen	45.00
C1100115	Communication Plus	7 582.76
C1100116	Biolab	199.36
C1100117	Cordages Barry Ltée / Barry cordage	330.73
C1100118	Imprimerie Sur-Del	159.80
C1100119	Magasin général Pike-River	59.25
C1100120	SOS Technologies	711.06
C1100121	Lamothe Énergie	339.86
C1100122	Dessercom inc.	195.00
C1100123	Robert Pelletier	100.00
C1100124	Mélanie Vennes	25.00
C1100125	Joël Gendreau	164.00
C1100126	Monette Trevor	4.50

Total des comptes à payer

61 865.40 \$

Je, soussignée, directrice générale de la municipalité, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci haut mentionnées sont projetées par le conseil de la municipalité.

Directrice générale

11-02-019 Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : les comptes ci hauts mentionnés au montant de 13 372.25 \$ de 19 859.17 \$ et de 61 865.40 \$ soient acceptés et payés ainsi que les factures suivantes:

- Jean Trudeau : 75.19 \$, impression d'un communiqué pour la Station communautaire;
- Hélène Paraire : 34.60 \$, correction et révision du bottin;
- Andrew Monette : 104 \$, frais de déplacement;
- Mutuelle Mun.Qc : 1 000 \$, franchise pour une réclamation de Bell Canada.

ADOPTÉ

11-02-020 5. RÈGLEMENT CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Il est proposé par Clément Galipeau
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : La municipalité adopte le règlement numéro no. 110-11, RÈGLEMENT CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS (ÈRES) DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND.

ADOPTÉ

RÈGLEMENT CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS (ÈRES) DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND

ATTENDU QUE le montant de la rémunération versée au maire et aux conseillers (ères) est déterminé par dispositions générales de la Loi ;

ATTENDU QUE pour ces raisons, le Conseil de la Municipalité de Saint-Armand est d'opinion que le maire et les conseillers (ères) doivent recevoir une rémunération supérieure à celle mentionnée dans la Loi ;

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a été donné par Marielle Cartier lors d'une séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le 10 janvier 2011;

EN CONSÉQUENCE, par la résolution no.11-01-004, le présent règlement est adopté et le Conseil ordonne et statue ce qui suit :

ARTICLE 1 : Pour toutes séances ordinaires, extraordinaires et une session de travail par mois, la rémunération proposée du maire est de 5 802.09 \$ à laquelle s'ajoute une allocation de dépenses de 2 901.05 \$ et celle d'un(e) conseiller (ère) est de 1 934.03 \$ à laquelle s'ajoute une allocation de dépenses de 967.02 \$.

ARTICLE 2 : Pour toute rencontre, autre que celles mentionnées à l'article 1, la rémunération additionnelle est établie à 33.50 \$ et l'allocation de dépenses à 16.75 \$ pour chaque membre du Conseil municipal présent.

ARTICLE 3 : La rémunération du maire et des conseillers (ères) est payable trimestriellement, soit lors des séances ordinaires de mars, juin, septembre et décembre.

ARTICLE 4 : Le présent règlement a un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2011.

ARTICLE 5 : Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

ARTICLE 6 : Le règlement portant le numéro 93-10 est par le présent règlement abrogé.

11-02-021

6. TAXES À RECEVOIR / VENTE POUR TAXES

La liste des taxes à recevoir au 31 janvier 2011 est déposée par la directrice générale.

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE: La directrice générale, conformément à l'article 1022 du Code municipal, soit ordonnée de transmettre à la M.R.C. de Brome-Missisquoi, dans les délais prévus, la liste des immeubles affichant un solde de taxes municipales 2008 qui devront être vendus pour le montant des taxes et intérêts, comme suit :

PROPRIÉTÉ DE :	TAXES 2008 ET INTÉRÊTS DUS AU 31 JANVIER 2011
Bird Velous Marshall Lots : 48-45 et 48-46	32.11 \$
Chalifoux Nathalie Lots: 158 et 189	2 281.53 \$
Désourdy Richard et Chalifoux Nathalie Lots:154, 156 et 190-A	1 136.75 \$
Gendreau Kristofer Lots: P-43 et P-44	506.27 \$
MacFarlane Hugh John et MacFarlane Margaret Enid Lots: 34 à 38, 39-2, 40-2, 125-2, 126, 127-2 et P-128-1	4 250.67 \$
Lots: P-120 et P-121	25.50 \$
Lots: P-89 et P-98	2 138.09 \$
Lots: P-1, P-2 et P-40	2 182.15 \$
Malette Johanne Lot : 58	1 007.99 \$
Mayes Richard Lot: P-83	184.59 \$
Neveu Fernand Lot: P-123	2 579.01 \$
Robinson Michael Lots : P-52, P-146 et P-150	588.14 \$
Lots : P-149 et P-150	929.77 \$
Soulié Dominic Lots : P-65, P-66 et P-69	810.32 \$
Thomas Barbara Lots : 124, P-129 et P-385	1 671.16 \$
Wade Peter Lot: P-101	145.18 \$
Williams Gilbert Lot : P-195	115.49 \$
Lot : 244	949.36 \$

QUE: Jacqueline C. Chisholm, directrice générale, soit nommée pour représenter la Municipalité de Saint-Armand à la vente pour taxes le 11 juin 2011.

ADOPTÉ

11-02-022 7. RADIATION DES TAXES 2002 ET SUIVANTES

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu

QUE: les taxes suivantes soient radiées :

- Michel Cambrini : taxes 2004 à 2008 au montant total de 3.82 \$;
- Elmcliffe Farm Ltd : taxes 2002 à 2008 au montant total de 5.44 \$;
- Daniel Arcouette et Mario Bellerini : taxes 2003 non acquittées lors de la vente au montant de 2 998.80 \$.

ADOPTÉ

11-02-023 8. FORMATION SUR L'ADJUDICATION DES CONTRATS MUNICIPAUX ET SES NOUVELLES RÈGLES OFFERTE PAR LA M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE: les personnes suivantes soient autorisées à s'inscrire à la formation sur l'adjudication des contrats municipaux et ses nouvelles règles offerte par la M.R.C. de Brome-Missisquoi :

- la conseillère Marielle Cartier : au coût de 35 \$;
- le conseiller Clément Galipeau : au coût de 35 \$;
- la directrice générale : au coût de 125 \$.

ADOPTÉ

9. RÉCEPTION DE LA RISTOURNE DE LA MMQ

La municipalité a reçu la somme de 1 679 \$ de ristourne de la Mutuelle des Municipalités du Québec pour l'année 2010.

10 DOSSIER DE RÉCLAMATION AUX ASSUREURS POUR LE 177 AVENUE CHAMPLAIN

L'étude du dossier de la réclamation, présentée par Stéphane Blais et Marie-Claude Fortin, mène la MMQ à conclure que la municipalité n'a commis aucune faute.

11. DEMANDES AU PACTE RURAL 2011

La demande d'aide financière dans le cadre du Pacte rural 2011 pour le projet « *Stabilisation des berges du lac Champlain* » n'a pas été retenu.

La demande d'aide financière dans le cadre du Pacte rural 2011 pour le projet « *Bulletin Municipal* » a été acceptée avec un montant de 7 889 \$.

12. COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU COMITÉ DES COMMUNICATIONS

Aucune rencontre n'a eu lieu.

13. RAPPORT DU CHEF POMPIER

Le chef est absent.

11-02-024 14. COMMANDITE DES PREMIERS RÉPONDANTS POUR L'EXPOSITION DE BEDFORD

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE: les membres du Conseil municipal acceptent de commanditer les Premiers Répondants pour leur participation à l'Exposition de Bedford au montant de 800 \$ payable au Département Incendie pour tous les frais afférents.

ADOPTÉ

15. **RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

L'inspecteur municipal est absent.

16. **DROITS SUR LES CARRIÈRES ET SABLIERES**

Un montant de 32 342 \$ a été reçu de la M.R.C. de Brome-Missisquoi pour le paiement des droits sur les carrières et sablières pour la période du 1 juin au 30 septembre 2010.

17. **PLAINTES CONTRE LE DÉNEIGEMENT DES AVENUES**

Plusieurs plaintes ont été reçues au bureau municipal concernant le déneigement des avenues. Monsieur le maire, entrera en contact avec le responsable du déneigement, Stéphane Pelletier, pour en discuter avec lui.

11-02-025

18. **RÉSOLUTION ACCEPTANT UNE PERMISSION DE VOIRIE ANNUELLE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand se porte garante du fait qu'elle pourrait, en cours d'année, effectuer des travaux sur les routes de juridiction provinciale pour la remise en état des éléments composant la route, pour reconstruire ces routes selon les normes du ministère des Transports du Québec et les autres exigences particulières apparaissant dans le permis d'intervention, pour un montant estimé ne dépassant pas 10 000.00\$;

QUE : Luc Marchessault, inspecteur municipal, soit autorisé à signer les permis de voirie du Ministère des Transports du Québec pour et au nom de la municipalité;

QUE : la présente résolution soit valide pour une période de 12 mois à compter de la date de l'adoption des présentes.

ADOPTÉ

19. **SUIVI DES PEUPLIERS SUR LE CHEMIN CHAMPLAIN**

Un rapport concernant un suivi des peupliers sur le chemin Champlain a été présenté par Monsieur François Daudelin, ingénieur forestier de la M.R.C. de Brome-Missisquoi, et ce rapport est déposé.

20. **PANNEAUX « DÉFENSE DE STATIONNER » - DOMAINE DE LAFAYETTE**

Le Ministère des Transports du Québec informe la municipalité que des panneaux « Défense de stationner » ont été installés le 21 décembre 2010 devant le Domaine Lafayette, au 15 Route 133, tel que demandé par la municipalité par la résolution no. 10-09-206.

21. **VENTE DE VÉGÉTAUX À LA M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI**

La vente de végétaux par la pépinière de Brome-Missisquoi sera diffusée sur le site web de la municipalité et dans le bulletin municipal la « Voie Municipale ».

22. **RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

Le rapport est déposé.

23. **PROPOSITION POUR LA CRÉATION D'UN ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMUNAUTAIRE**

Le document préparé par le conseiller Daniel Boucher proposant la création d'un organisme de développement économique et communautaire de Saint-Armand est déposé.

Le sujet sera discuté à une session de travail ultérieure.

24. ENTRÉE EN VIGUEUR DE L'ENTENTE

L'entente intermunicipale relative à la foresterie et à l'application des dispositions réglementaires concernant l'abattage d'arbres 2011-2013, incluant la Ville de Dunham, est entrée en vigueur le 21 décembre 2010.

11-02-026

25. OUVERTURE D'UN COMPTE À LA CAISSE POPULAIRE POUR LE COMITÉ DE LA STATION COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand nomme Clément Galipeau et Jean Trudeau responsables de l'ouverture d'un compte à la Caisse Populaire de Bedford pour la gestion des recettes et déboursés du comité de la Station Communautaire ;

QUE : Clément Galipeau et Jean Trudeau soient signataires des chèques pour ledit compte.

ADOPTÉ

11-02-027

26. SERVICE D'ENTRETIEN HORTICOLE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, AU 203 RUE PHILIPS ET AU PARC DU SECTEUR PHILIPSBURG

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QU' : le Conseil accepte la proposition de Sylvie Ditcham, pour l'entretien horticole au centre communautaire, à l'ancien Hôtel de Ville de Philipsburg, au parc du secteur Philipsburg ainsi que la fertilisation et le désherbage des boîtes au bord du lac, au montant de 2 600 \$, payable en deux (2) versements, soit un au début de mai et le 2^e à la fin de septembre 2011.

ADOPTÉ

27. ACCÈS DES CITOYENS À LA BIBLIOTHÈQUE LÉON-MAURICE-CÔTÉ DE BEDFORD

Madame Ginette Lamoureux Messier entrera en contact avec la Ville de Bedford. Le sujet sera discuté à la prochaine session de travail.

28. RAPPORT DE LA MRC

Monsieur le maire fait son rapport.

11-02-028

29. BOURSES D'ÉTUDE 2011

ÉCOLE MASSEY-VANIER

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand offre deux bourses d'étude de 250 \$ chacune au Massey-Vanier Scholarship Bursary Fund;

QUE : les bourses soient remises à des finissants résidant à Saint-Armand ou Philipsburg de préférence, s'il y a lieu;

QUE : Madame Ginette Lamoureux Messier soit nommée pour représenter la municipalité lors de la remise des bourses le 1 juin 2011.

ADOPTÉ

11-02-029

POLYVALENTE JEAN JACQUES BERTRAND

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu

- QUE : la municipalité de Saint-Armand offre deux bourses d'étude de 250 \$ chacune à l'école Jean-Jacques Bertrand;
- QUE : les bourses soient remises à des finissants résidant à Saint-Armand ou Philipsburg de préférence, s'il y a lieu;
- QUE : Madame Ginette Lamoureux Messier soit nommée pour représenter la municipalité lors de la remise des bourses le 17 juin 2011.

ADOPTÉ

11-02-030

30. DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE PAR LA TOURNÉE DES 20

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

- QU' : la municipalité de Saint-Armand accepte de contribuer financièrement à la 16^e édition de la Tournée des 20 avec un montant de 500 \$.

ADOPTÉ

Le chef pompier, Grant Symington arrive à 20h55.

13. RAPPORT DU CHEF POMPIER

La prochaine réunion du comité incendie est prévue pour jeudi, 17 février 2011, à 19h30 à la salle communautaire.

31. AUTORISATIONS DEMANDÉES PAR LA S.I.T.E. CONCERNANT L'ÉVÈNEMENT DE LA CCLACC

Le sujet sera discuté à la prochaine assemblée.

PÉRIODE DE QUESTIONS 21H00

COLETTE LITJENS : Elle s'informe sur les « droits » sur les carrières et sablières.

MONIQUE DUPUIS : Aux intersections de la route 133 et le chemin St-Armand, le banc de neige est trop haut. La revitalisation des berges, où est rendu le projet ? Pour le quai, a-t-on des projets pour 2011 ? La réforme cadastrale se fera t-elle avant 2016 ? Quels sont les impacts de cette réforme ?

LISE BOURDAGES : déménagement du local de la station communautaire à quand ?

NORMAND DUPONT : le stationnement municipal, qu'est-ce qu'on fait avec ?

STACY APPLETON : en cas d'urgence ? Il y a déjà 2 cabanes à pêche dans le stationnement et aucune urgence.

JEAN TRUDEAU: Bravo pour la soirée du 22 janvier dernier. Entente avec la MRC pour internet haute vitesse, pouvez vous vous en retirer ? Rapport du pacte rural, un fonds pour les municipalités qui veulent faire du développement stratégique, avec la venue de l'autoroute 35, extrêmement important que St-Armand aie son plan de développement stratégique.

32. PROJET DE BOUÉES RIVERAINES DE SENSIBILISATION CONCERNANT LES TORTUES DE LA BAIE MISSISQUOI, À L'ATTENTION DES USAGERS NAUTIQUES

Monsieur le maire entrera en communication avec eux.

33. DIVERS

GROUPE SYNERGIS

11-02-031 MANDAT À L'ORGANISME DU BASSIN VERSANT BROME-MISSISQUOI

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE: la municipalité de Saint-Armand mandate l'Organisme du Bassin Versant Brome-Missisquoi pour dépôt d'une demande de subvention auprès de la fondation d'Hydro-Québec dans le cadre du projet de stabilisation des berges de la baie Missisquoi ;

QUE : l'Organisme du Bassin Versant Brome-Missisquoi effectue la gestion des travaux dudit projet.

ADOPTÉ

11-02-032 ENTRETIEN DES SITES AMÉNAGÉS PAR LES TRAVAUX DE STABILISATION DES BERGES DE LA BAIE MISSISQUOI

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE : l'entretien des sites aménagés, à la fin des travaux de stabilisation des berges de la baie Missisquoi, sera pris en charge par la municipalité de Saint-Armand.

ADOPTÉ

11-02-033 CONTRIBUTION AU PROJET DE STABILISATION DES BERGES DE LA BAIE MISSISQUOI

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QU' : la contribution de la municipalité de Saint-Armand dans le cadre du projet de stabilisation des berges de la baie Missisquoi, évaluée à 35 780 \$, se résume à la fourniture de machinerie (chargeuse-rétrocaveuse, niveleuse), de camions et d'outillage divers, de même que le personnel requis pour l'opération de ces véhicules et équipements.

ADOPTÉ

11-02-034 34. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marielle Cartier
et unanimement résolu

QUE : la séance soit levée à 22H13.

ADOPTÉ

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Jacqueline C. Chisholm

MAIRE
Réal Pelletier